



Norme
internationale

ISO 16000-11

Air intérieur —

Partie 11:

**Dosage de l'émission de composés
organiques volatils d'échantillons
de produits de construction
et d'objets d'équipement —
Échantillonnage, conservation des
échantillons et préparation des
éprouvettes d'essais**

Indoor air —

*Part 11: Determination of the emission of volatile organic
compounds from samples of building products and furnishing —
Sampling, storage of samples and preparation of test specimens*

**Deuxième édition
2024-03**



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire		Page
Avant-propos		iv
Introduction		v
1	Domaine d'application	1
2	Références normatives	1
3	Termes et définitions	1
4	Échantillonnage du produit, transport et stockage de l'échantillon	2
4.1	Échantillonnage du produit à soumettre à essai	2
4.2	Conditionnement et transport des échantillons	2
4.3	Description de l'échantillon	3
4.4	Stockage de l'échantillon avant le début de l'essai	3
5	Préparation des éprouvettes d'essai	3
Annexe A (informative) Produits solides — Mode opératoire d'échantillonnage et de préparation des éprouvettes d'essai		4
Annexe B (informative) Produits liquides — Mode opératoire d'échantillonnage et de préparation des éprouvettes d'essai		7
Annexe C (informative) Produits combinés		12
Annexe D (informative) Émission des bords de coupe		14
Bibliographie		15

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 146, *Qualité de l'air*, sous-comité SC 6, *Air intérieur*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 264, *Qualité de l'air*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 16000-11:2006), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- ajout de descriptions détaillées de la préparation des échantillons de produits liquides tels que peintures, vernis et primaires d'imprégnation;
- recommandation d'utiliser l'épaisseur de la couche humide à la place de l'épaisseur du feuil sec pour préparer les échantillons liquides;
- ajout d'instruction de préparation d'échantillons pour déterminer les émissions des bords de coupe.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 16000 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

La détermination des composés organiques volatils (COV) émis par les produits de construction et les objets d'équipement, en utilisant la méthode de la chambre d'essai d'émission conjointement à l'échantillonnage normalisé, au stockage normalisé d'échantillons et à la préparation normalisée d'éprouvettes d'essai a pour objectifs de:

- fournir aux fabricants, entrepreneurs et utilisateurs finaux des données utiles sur les émissions, permettant d'évaluer l'incidence des produits de construction sur la qualité de l'air intérieur;
- promouvoir le développement de produits améliorés.

Les études des émissions de composés organiques volatils provenant de produits de construction ou d'objets d'équipement, dans des chambres ou des cellules d'essai, nécessitent une manipulation correcte du produit avant l'essai et pendant la période d'essai.

La méthode peut être utilisée, en principe, pour la plupart des produits de construction et objets d'équipement utilisés à l'intérieur des bâtiments.

NOTE En fonction du manque d'homogénéité du produit, il peut être nécessaire d'effectuer des mesurages sur différentes éprouvettes d'essai pour déterminer le débit d'émission spécifique.